

LA BELGIQUE TOURISTIQUE
VOUS ATTEND
 — Non accablé —
 — Via à bon marché —
 Les Hôtels belges sont soumis au contrôle du Gouvernement. L'affichage des prix — y est obligatoire —
 Renseignements gratuits à l'Office Belgo-Luxembourgeois de Tourisme, 14, rue de la Station, 14 — PARIS —

BUREAUX
 ROUBAIX — 68-71, Grande-Rue. Tél. 227.52, 227.53 et 227.54.
 TOURCOING — 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
 PARIS — 28, boulevard Poissonnière. Tél. France, 77.94.
 MOUScron — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Le ministère Blum se présentera aujourd'hui devant le Parlement

Les projets de lois sur la semaine de quarante heures, les congés payés et les contrats collectifs de travail seront déposés mardi à la Chambre



LE MINISTÈRE BLUM PHOTOGRAPHIÉ A L'ÉLYSÉE (Mond. Photo-Press.)

On reconnaît au premier rang: MM. TASSO, YVON DELBOS, BLANCHET, PAUL FAURE, ROGER SALENGRO, M^{me} LACORRE, MM. BLUM et VINCENT-AURIOL. Derrière M. Blum et un peu à sa droite, M. LEBAS.

Paris, 5 juin. — Le Conseil de Cabinet, qui s'est tenu à l'Hôtel Matignon, à 17 heures, s'est terminé à 18 h. 45.

M. Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a lu alors le communiqué suivant:

« Le Conseil de Cabinet s'est réuni sous la présidence de M. Léon Blum.

Il a approuvé la déclaration ministérielle que M. Léon Blum avait préparée et dont les termes seront définitivement arrêtés par le Conseil des ministres.

La déclaration ministérielle sera lue, au Sénat, par M. Daladier, ministre de

Tandis que la grève se propage... M. Léon Blum demande au pays de conserver son sang-froid

IL SEMBLE QUE, EN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES, UN REDRESSEMENT PUISSE ÊTRE ENVISAGÉ, DÉCLARE M. SALENGRO

Des conversations se nouent pour permettre un règlement du conflit dans les délais les plus rapides, dit-on dans les milieux ministériels

BILLET PARISIEN

Deux appels au sang-froid

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 5 JUIN (Minuit).

Deux appels ont été adressés vendredi au pays: l'un à midi, par M. Léon Blum, président du Conseil; l'autre, dans la soirée, par M. Jouhaux, au nom de la Confédération générale du travail. Tous deux ont exhorté l'opinion au calme et au sang-froid.

M. Léon Blum s'est exprimé sur un ton de grande modération. Il a demandé aux travailleurs de s'en remettre à la loi pour celles de leurs revendications qui doivent être réglées par la loi et de poursuivre les autres dans la dignité et la discipline.

Sous une autre forme, M. Jouhaux a dit les mêmes choses. Lui aussi a invité les grévistes à la discipline, à la fidélité aux engagements pris, au respect de l'ordre public.

Devant l'expression des revendications ouvrières, les hommes qui ont pris en mains les leviers de commande du pays sentent la nécessité d'endiguer le mouvement, de lui donner un caractère de légalité sans lequel il finirait dans l'anarchie.

Les chefs du Front populaire ont, d'ailleurs, dans leur rôle lorsqu'ils demandent au patronat d'examiner les demandes des grévistes dans un large esprit d'équité. Mais, en tant que gouvernants, ils doivent concilier les doléances de la classe ouvrière avec l'indispensable exercice de l'autorité. La liberté du travail doit notamment être garantie sous peine de laisser le champ libre aux agents du désordre et peut-être de l'étranger.

Gouverner c'est, par exemple, laisser les agents des compagnies de chemin de fer décharger les wagons de denrées périssables destinées au ravitaillement de Paris et que les grévistes abandonnaient dans les gares. Gouverner, c'est encore assurer coûte que coûte à une ville comme Paris la distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, du lait, du pain, etc., que la grève, sans même se généraliser et rien qu'en affectant, par exemple, les moyens de transports privés de leur combustible, compromettrait irrémédiablement.

M. Léon Blum a supplié l'opinion de se défendre contre les exagérations crédules et les rumeurs perfides. L'opinion, effectivement, est désemparée. Elle pourrait être prise de panique si des actes d'autorité ne venaient pas, sans délai, lui donner l'impression que l'ordre public est garanti.

Le ministère de l'Éducation nationale

Une erreur matérielle nous a fait dire,



LA TRANSMISSION DES POUVOIRS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. De gauche à droite: MM. LÉON BLUM, SARRAUT, LEBAS, SALENGRO ET FROISSARD. (Ph. Keystone.)

LE GOUVERNEMENT DEMANDE :

- aux travailleurs, de s'en remettre à la loi pour celles de leurs revendications qui doivent être réglées par la loi et de poursuivre les autres dans le calme, la dignité et la discipline;
- au patronat, d'examiner les revendications ouvrières dans un large esprit d'équité;
- au pays tout entier, de conserver tout son sang-froid.

Paris, 5 juin. — Voici le texte de l'allocution prononcée à midi 30 par radio-phonie, par M. Léon Blum, président du Conseil :

Le gouvernement de Front populaire est constitué.

Appelé hier à 6 heures du soir par M. le Président de la République, je lui ai remis, séance tenante, la liste de mes collaborateurs.

Le gouvernement se présentera dès samedi devant les Chambres. Dès aujourd'hui, il veut prendre contact avec le pays.

Notre programme est le programme du Front populaire. Parmi les projets dont il annoncera le dépôt immédiat et qu'il demandera aux deux Chambres de voter avant leur séparation figurent : La semaine de 40 heures, les contrats collectifs, les congés payés, c'est-à-dire les principales réformes réclamées par le monde ouvrier.



DES OUVRIERS JUCHÉS SUR UN MUR DU PEIGNAGE « LES FILS D'ALFRED MOTTE », RUE D'AVELGHEM, A ROUBAIX. (Ph. du J. de Rx.)

Un appel de M. Lebas, ministre du Travail

Le ministère du Travail publie le communiqué suivant :

Les dernières nouvelles reçues au ministère du Travail indiquent une extension du mouvement de grève.

La raison de ce mouvement, c'est que les ouvriers, à la suite de la victoire du Front populaire, ont estimé que le moment était venu pour eux de conquérir de meilleures conditions de travail et d'existence.

Mais la situation politique est, depuis l'installation du nouveau gouvernement, complètement modifiée.

Le programme du gouvernement que le président du Conseil présentera, samedi, devant le Parlement, répond précisément à toutes ces revendications ou-

Une déclaration de M. Salengro

M. Salengro, ministre de l'Intérieur, recevant, vendredi soir, dans son cabinet, les membres de la presse, a fait la déclaration suivante :

En ce qui concerne les grèves, le mouvement s'est étendu à Paris et en province. Le gouvernement s'en est préoccupé, dès son installation. Il est aussitôt entré en relations avec la commission administrative de la C.G.T.

Des conversations avec les représentants qualifiés du mouvement syndical se poursuivront ce soir, en vue de rechercher les mesures qui permettraient de ravivifier la population parisienne.

Nous avons enregistré, avec satisfaction, le caractère de ce mouvement qui est à la fois une démonstration d'ordre et de discipline; mais nous avons souligné aux militants responsables de la grève que nous avons la certitude que dans les jours qui vont suivre, ils ne feront rien qui puisse gêner la vie publique ou troubler l'ordre.

Notre attention s'est plus particulièrement portée sur les grèves de la région parisienne. Des pourparlers ont été entrepris ou vont être repris, dans la soirée et dans la nuit.

Nous souhaitons qu'ils puissent déterminer une solution des conflits les plus irritants. Des mesures enfin ont été prises contre les auteurs des bruits alarmistes et contre la hausse illicite des prix.

Il semble qu'en accord avec les organisations syndicales, un redressement puisse être envisagé dès ce soir.

UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE

Paris, 5 juin. — La conférence interministérielle, qui a réuni vendredi soir, à l'Hôtel Matignon, MM. Léon Blum, Salengro, Spinasse, Lebas et une délégation administrative permanente de la C.G.T., qu'accompagnait M. Jouhaux, s'est prolongée pendant deux longues heures.

La délibération, ont déclaré ceux qui y assistèrent, a porté, tout d'abord sur l'extension de la grève et sur l'intrusion dans ce mouvement de revendications ouvrières, d'éléments étrangers au mouvement syndical.

Diverses mesures ont été prises afin d'assurer le ravitaillement de Paris et en vue d'arrêter la propagation de fausses nouvelles.

La conférence s'est préoccupée, d'autre part, des déclarations que le Prési-



LE MINISTÈRE SARRAUT QUITTE L'ÉLYSÉE APRÈS AVOIR REMIS SA DÉMISSION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

la Défense nationale, vice-président du Conseil, et, à la Chambre, par M. Léon Blum, président du Conseil.

Les membres du Gouvernement ont aussi envisagé les moyens d'exécution rapide des projets contenus dans la déclaration ministérielle.

Le Conseil a décidé de demander au garde des Sceaux et au ministre des Finances d'étudier d'urgence des mesures en vue de surseoir à l'expulsion et



MM. BRUNSWIG, sous-secrétaire d'Etat à l'Éducation nationale, et M. A. GASNIER-DUPARC, ministre de la Marine.

La déclaration ministérielle

La déclaration ministérielle qui sera faite samedi au Parlement, annonce le dépôt par le Gouvernement, dès mardi prochain, de projets de lois tendant à établir la semaine de travail de quarante heures, les congés payés dans l'industrie privée, ainsi que des contrats collectifs de travail.

Elle prévoit aussi la nationalisation des industries de guerre, de même qu'une première révision des décrets-lois réduisant les salaires des employés des services publics et concédés et les pensions des anciens combattants.

Les Chambres ne se sépareront pas avant de s'être prononcées sur le principe de ces dispositions législatives, dont les modalités d'application seront réglées par décret, le droit d'interpellation restant entier, les dites mesures adoptées devant être finalement ratifiées par le Parlement.

Au point de vue extérieur, la déclaration ministérielle marquera l'ardente volonté de paix du Gouvernement, qui appuiera sa politique sur l'organisation de la Société des Nations.

Cette déclaration ministérielle, aux dires d'un des ministres, présente un caractère particulier de mesure, de fer-



LES COLIS EN PANNE A LA GARE DE MARCHANDISES D'ANTWERPTE A PARIS. (Ph. Bel.)